

La Corée du Nord et ses relations avec l'UE et avec les Nations Unies

Politique intérieure

La situation des droits de l'Homme en Corée du Nord demeure particulièrement préoccupante, marquée par des arrestations, détentions et exécutions arbitraires, ainsi que des restrictions systématiques à la liberté d'opinion, d'association et de circulation. Selon le rapport de la commission d'enquête des Nations unies de mars 2014, alléguant de « crimes contre l'humanité », entre 80 000 et 120 000 personnes seraient détenues dans des camps, où elles subissent des violations graves et systématiques de leurs droits. Un mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme en RPDC a été établi en 2004 par le Conseil des droits de l'Homme (CDH) et est renouvelé tous les ans. Celui-ci assure un suivi de la situation des droits de l'Homme dans le pays, en présentant à chaque session de mars du CDH un rapport sur l'évolution de la situation. Un bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme a ouvert à Séoul le 23 juin 2015, afin de recueillir des informations sur la situation en Corée du Nord. Des résolutions relatives aux violations des droits de l'Homme en Corée du Nord sont adoptées chaque année par le CDH (dernière résolution portée par l'UE adoptée par consensus le 22 mars 2019) et par l'Assemblée générale des Nations unies (dernière résolution adoptée par consensus le 18 décembre 2019). Le dernier examen périodique universel (EPU) de la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord s'est tenu le 9 mai 2019.

Les rapports des Nations unies confirment la persistance d'une situation humanitaire préoccupante en Corée du Nord. Aux termes du rapport « Needs and Priorities » du Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH) de février 2019, 43,4 % de la population, soit environ 11 millions de personnes, ont besoin d'une assistance humanitaire. L'insécurité alimentaire est répandue (d'après la FAO et le PAM, seuls 7 % de la population ont une consommation acceptable), tandis que 9 millions de Nord-Coréens n'ont pas accès aux services sanitaires de base, particulièrement à l'extérieur de Pyongyang. Toutefois des incertitudes persistent sur la gravité exacte de la situation, à la lumière des observations de terrain des acteurs français. Le rapport « Needs and Priorities » est fondé sur les statistiques communiquées par le gouvernement nord-coréen, dont la fiabilité interroge.

Politique étrangère

Depuis sa proclamation le 9 septembre 1948, la Corée du Nord a noué des relations diplomatiques formelles avec 161 États et a ouvert 47 ambassades à l'étranger. Elle a été admise à l'ONU en 1991, en même temps que la Corée du Sud. Le développement par la Corée du Nord de capacités nucléaires et balistiques en violation de ses obligations internationales a conduit de nombreux États à réduire ou suspendre leurs relations avec ce pays.

En 2016 et 2017, Pyongyang a intensifié ses tirs de missiles balistiques et a notamment procédé à trois tirs de missile intercontinentaux, les 4 et 28 juillet ainsi que le 28 novembre 2017. Au total depuis 2006, la Corée du Nord a effectué 6 essais nucléaires en 2006, 2009, 2013 et 2016 (janvier et septembre) et 2017. Le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé de la Corée du Nord à plusieurs reprises qu'elle abandonne ses programmes nucléaire et balistique ainsi que l'ensemble de ses programmes d'armes de destruction massive et, devant son refus, a imposé un régime de sanctions par la résolution 1718 (2006) [qui a été étendu par les résolutions 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013), 2270 (2016), 2321 (2016), 2356 (2017), 2371 (2017), 2375 (2017) et 2397 (2017)] que le régime de Pyongyang s'évertue à contourner de manière méthodique et systématique. Un régime de sanctions autonomes de l'UE a par ailleurs été mis en place à partir de 2006 et renforcé à plusieurs reprises, et dernièrement le 19 avril 2018. La reprise du dialogue avec la communauté internationale reste conditionnée au respect par Pyongyang de ses obligations internationales, et notamment à des gestes concrets et vérifiables de sa part en vue du démantèlement complet, vérifiable et irréversible de son programme nucléaire et de ses autres programmes d'armes de destruction massive, y compris ses missiles balistiques.

Un Sommet entre le Président américain et le dirigeant nord-coréen s'est tenu le 12 juin 2018 à Singapour. Les deux pays sont convenus de poursuivre leurs négociations pour mettre en œuvre quatre engagements : établissement de nouvelles relations, construction d'un régime de paix durable et stable sur la péninsule coréenne, dénucléarisation complète, identification et rapatriement de reste des prisonniers de guerre et disparus au combat. Un second Sommet s'est tenu à Hanoï les 27 et 28 février 2019. Les discussions ont porté sur la dénucléarisation de la Corée du Nord et l'amélioration des relations bilatérales, sans toutefois déboucher sur un accord. À l'occasion de la troisième rencontre entre le Président américain et le dirigeant nord-coréen sur la zone démilitarisée le 30 juin 2019, il a été convenu de relancer les discussions techniques sur les quatre sujets abordés à Singapour. Les pourparlers de Lindigö (Suède), tenus les 4 et 5 octobre 2019, n'ont pas permis d'enregistrer d'avancée notable. En parallèle, la Corée du Nord a procédé à des tirs de missiles balistiques de façon récurrente depuis mai 2019, que la France a publiquement condamnés. S'agissant des relations intercoréennes, un rapprochement s'est amorcé au début de l'année 2018, après deux ans d'interruption, dans le contexte des Jeux olympiques et paralympiques de Pyeongchang en février, auxquels la Corée du Nord a participé. Trois Sommets entre le président sud-coréen MOON Jae-in et le dirigeant KIM Jong-un se sont tenus la même année : 27 avril et 26 mai à Panmunjeom, puis 18-20 septembre à Pyongyang. Les deux Corées ont adopté la « Déclaration de Panmunjeom sur la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne » le 27 avril 2018, et la « Déclaration de Pyongyang » le 19 septembre 2018 qui comportent notamment plusieurs mesures en faveur de l'amélioration des relations bilatérales et des mesures de confiance militaires, et mentionnent l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Relations politiques

La France n'a pas de relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Les missions du Bureau français de coopération, ouvert le 10 octobre 2011 à Pyongyang, sont essentiellement d'ordre humanitaire et culturel. Dans un contexte de fermeture stricte des frontières par les autorités nord-coréennes, et de suspension des liaisons avec le reste de monde, il a été décidé de fermer temporairement le Bureau français de coopération le 9 mars 2020.

La France mène deux programmes de coopération culturelle en Corée du Nord :

- promotion du français : soutien à l'enseignement du français à l'Université Kim Il-sung et à l'Université des langues étrangères de Pyongyang. Des stages de formation linguistique de courte durée sont également organisés au profit d'étudiants et d'enseignants de français nord-coréens ;
- coopération archéologique : la France soutient le programme institué depuis 2003 entre l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et le Bureau nord-coréen de la conservation des biens culturels, dans le domaine de la recherche, de l'expertise et des fouilles archéologiques sur le site de Kaesong, ancienne capitale du royaume de Koryo (918-1392).

La France contribue à l'assistance à la population nord-coréenne centrée sur l'aide alimentaire et le soutien aux ONG françaises actives dans le pays ainsi qu'au Programme alimentaire mondial (PAM) et à l'UNICEF.

Relations avec l'Union européenne

L'Union européenne entretient des relations diplomatiques avec la RPDC depuis 2001. Un dialogue politique bilatéral UE-RPDC s'est tenu de 1998 à 2011. Aucune session n'a eu lieu depuis juin 2015, dans le contexte des essais nucléaires et tirs balistiques effectués par la Corée du Nord. L'ensemble des États-membres de l'UE, à l'exception de la France et de l'Estonie, entretiennent des relations diplomatiques avec la RPDC. Sept États ont une ambassade à Pyongyang (Allemagne, Bulgarie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède), et y représentent l'UE, qui ne dispose pas de délégation sur place, selon une présidence tournante. La politique de l'Union européenne en Corée du Nord est basée sur l'approche dite de « l'engagement critique ». Elle est

caractérisée par la fourniture d'une aide humanitaire et le maintien de contacts diplomatiques tout en restant ferme sur les enjeux tels que la non-prolifération (régime de sanctions autonomes de l'UE) et les droits de l'Homme (parrainage des résolutions à l'ONU). La Corée du Nord ne bénéficie d'aucun des instruments financiers traditionnels de l'UE consacré au développement ni du système de préférences généralisées (SPG). L'Union européenne intervient dans le domaine humanitaire depuis 1995, sous la forme d'aide alimentaire, et d'assistance médicale et sanitaire (environ 6 millions d'euros chaque année). L'aide humanitaire apportée par l'UE s'est élevée à 135,7 millions d'euros répartis sur plus de 130 projets pour la période 1995-2018.

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/coree-du-nord/presentation-de-la-coree-du-nord/>;
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/coree-du-nord/relations-bilaterales/>